

**Service instructeur**

Mission Grands Equipements

**Service consulté**

**3<sup>ème</sup> Commission –**

**N° CG-2011-5-3-4**

**BP 2012**  
**INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION**

Résumé : Le présent rapport vous propose d'inscrire 9 006 000 € au Budget Primitif au titre du développement et de la modernisation des grandes infrastructures de transport et de communication pour l'exercice 2012.

La Mission des Grands Equipements présente pour les infrastructures de transport et de communication un projet de budget pour l'exercice 2012 qui s'élève au total à 9 006 000 €.

Ce budget primitif est en baisse significative par rapport à celui de l'exercice 2011, tant pour la section d'investissement (-20%) que pour la section de fonctionnement (-18%).

8 702 000 € sont consacrés aux dépenses d'investissement (450 000 € pour le programme A092 « Transports interurbains » et 8 252 000 € pour le programme A093 « Infrastructures de transport ») et 304 000 € aux dépenses de fonctionnement.

**A. CREDITS DE PAIEMENT**

**I. EN INVESTISSEMENT (8 702 000 €)**

1. Programme A092 « TRANSPORTS INTERURBAINS » : 450 000 €

Le programme A092 concerne uniquement l'opération Tram-Train Mulhouse Vallée de la Thur dont l'inauguration s'est déroulée le 12 décembre 2010. Le dernier appel de fonds correspondra au solde de l'opération pour le compte de Réseau Ferré de France et s'élèvera à 450 000 €.

2. Programme A093 « INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT » : 8 252 000 €

a) *LGV Est Européenne – 2<sup>ème</sup> phase (6 100 000 €)*

Les travaux relatifs à la seconde phase de la LGV Est consistent à réaliser le tronçon reliant Baudrecourt à Vendenheim, soit 135 km de voie ferrée. Entamés en juin 2010, ces travaux de génie civil comprenant les terrassements et la construction des ouvrages d'art se poursuivent et, conformément à la convention de financement signée en septembre 2009, le Département est sollicité pour 2012 à hauteur de 6,1 M€.

Cette opération a fait l'objet d'une ouverture de programme en 2009.

b) *Branche Est de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Rhin-Rhône.*

✓ *LGV Rhin-Rhône 1<sup>ère</sup> phase : travaux (400 000 €)*

Les 140 km de la 1<sup>ère</sup> phase de la LGV Rhin-Rhône ont été inaugurés le 8 septembre 2011 et la mise en service est programmée pour le 11 décembre 2011.

Une inscription de 0,4 M€ est nécessaire afin de répondre aux derniers appels de fonds dans le cadre de la finalisation des travaux.

✓ *LGV Rhin-Rhône 2<sup>ème</sup> phase : études (850 000 €)*

La seconde phase de la LGV Rhin-Rhône est destinée à relier d'une part Petit-Croix à Lutterbach sur 35 km et d'autre part Genlis à Villers-les-Pots sur 15 km.

Les études de projet et d'aménagement sont maintenant achevées et les acquisitions de terrain sont en cours depuis septembre 2011 ; le Département sera sollicité à hauteur de 850 000 €.

Les ouvertures de programmes afférentes ont été délibérées en 2009.

c) *Réseau départemental haut débit (300 000 €).*

300 000 € sont demandés en 2012 pour la réception des travaux de raccordement fibre du réseau départemental haut débit.

d) *Opérations qui relèvent du Contrat de Projets Etat Alsace (CPER) 2007-2013*

✓ *Port de Colmar/Neuf-Brisach (88 000 €)*

Le Département a été sollicité par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar et du Centre Alsace qui exploite le port de Colmar/Neuf-Brisach, pour l'acquisition d'un chariot élévateur. Cette opération rentrant dans le contrat de Projets, nous avons prévu d'y affecter le solde de l'enveloppe qui s'élève à 88 000 €. L'autorisation de programme relative à cet investissement a été délibérée lors de la décision modificative budgétaire n°1 en 2010.

✓ *Port de Mulhouse Ottmarsheim (234 000 €)*

234 000 € sont sollicités, ce qui correspond au solde de l'enveloppe dédiée au port de Mulhouse Ottmarsheim au titre du CPER.

Ces crédits de paiement permettront le subventionnement d'un engin de traction ferroviaire, des travaux de rallongement de la voie ferrée ainsi que d'appareils de levage.

L'autorisation de programme relative à ce projet a été délibérée lors de l'adoption du budget primitif 2008.

✓ *Raccordement ferré de l'EuroAirport (60 000 €)*

Les études préalables au projet de raccordement ferré de l'aéroport de Bâle-Mulhouse se termineront au 1<sup>er</sup> semestre 2012. 60 000 € de crédits de paiement sont prévus afin de répondre aux derniers appels de fonds. Ces études préparatoires et prospectives ont fait l'objet d'une ouverture de programme lors de la décision modificative budgétaire n°2 en 2010.

e) *Aérodrome de Mulhouse-Habsheim (120 000 €)*

120 000 € sont sollicités dans le cadre des investissements engagés par le syndicat mixte de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim au titre de l'exercice 2012. L'ouverture de programme afférente est demandée au point B.

f) *Train Thur Doller Alsace (100 000 €)*

Le Contrat de Territoire de Vie Thur et Doller, défini en 2010, prévoit un programme annuel d'investissement dédié au projet Train de la Doller jusqu'en 2013. Celui-ci porte sur la rénovation et l'entretien des voies ferrées et des bâtiments de la ligne ferroviaire reliant Cernay à Sentheim. L'ouverture de programme afférente à cet investissement est demandée au point B.

## **II. EN FONCTIONNEMENT (304 000 €)**

a) *Les cotisations aux associations (33 000 €)*

- L'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône Méditerranée,
- L'association TGV Est Européen,
- L'association de promotion du raccordement ferré de l'EuroAirport, EAP EXPRESS,
- L'Observatoire Régional des Transports et de la Logistique d'Alsace (ORTAL),
- Le Consortium des Voies Navigables de l'Est et du Sud-Est,
- L'Association des Villes et Collectivités pour les communications électroniques et de l'Audiovisuel (AVICCA),
- L'association Saône Rhin Voie d'Eau 2010,

b) *Les études (165 000 €).*

Une enveloppe de crédits de 165 000 € est sollicitée pour les études qui seront réalisées en 2012 (études aménagements numériques, décentralisation des ports rhénans et étude relative aux colis lourds).

c) *Subvention de fonctionnement en faveur des aérodromes (100 000 €).*

✓ *Aérodrome de Mulhouse-Habsheim (60 000 €)*

A l'instar des années précédentes, une aide de 60 000 € est demandée au titre des frais de fonctionnement de cet aérodrome.

✓ *Aérodrome de Colmar-Houssen (40 000 €)*

Une aide de 40 000 € est proposée au titre des dépenses de fonctionnement pour cette infrastructure gérée par la Société de l'Aéroport de Colmar en qualité de délégataire de service public.

d) *Redevances (6 000 €).*

Une inscription de 6 000 € est demandée pour le règlement des redevances radio fréquences de l'ARCEP qui seront intégralement compensées par une recette provenant de Haut-Rhin Télécom conformément au contrat de concession relatif à l'exploitation du réseau départemental de communications électroniques à haut débit.

## **B. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME**

Pour l'exercice 2012, deux autorisations de programme (2012-A093) sont demandées pour un montant global de **220 000 €**.

a) *Aérodrome de Mulhouse Habsheim (120 000 €)*

Le Conseil Général étant membre du syndicat mixte de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim, une demande d'autorisation de programme de 120 000 € est demandée pour faire face aux dépenses d'investissement prévues pour l'année 2012.

b) *Train de la Doller (100 000 €)*

L'aide à la rénovation et à la réhabilitation des voies ferrées et des bâtiments de la ligne ferrée entre Cernay et Sentheim fait l'objet d'une fiche projet du Contrat de Territoire de Vie Thur et Doller. A ce titre, une demande d'autorisation de programme de 100 000 € est demandée.

## **C. LES RECETTES**

Les recettes s'élèvent à **298 000 €** qui se répartissent ainsi :

- 274 000 € sont attendus dans le cadre du raccordement en très haut débit des communes situées en zone rurale. Il s'agit de la participation des communes, avancée par le Département ;
- 18 000 € sont prévus au titre du remboursement, par le délégataire départemental, des dépenses liées à l'étude de contrôle du réseau haut débit départemental avant réception ;
- 6 000 € sont prévus au titre du remboursement des redevances dues à l'ARCEP.

En conclusion, je vous propose :

- d'ouvrir, en autorisation de programme sur le programme A093, 220 000 € au titre des dépenses d'investissements de l'aérodrome de Mulhouse Habsheim et du Train de la Doller ;

- d'inscrire au budget 2012 en crédits de paiement :
  - En investissement
    - 450 000 € sur le programme « Transports interurbains » A092 ;
    - 8 252 000 € sur le programme « Infrastructures de transport » A093.
  - En fonctionnement
    - 304 000 €.
- d'inscrire 298 000 € en recettes soit 274 000 € en section d'investissement et 24 000 € en section de fonctionnement.
- d'accepter le versement des aides selon les éléments votés dans ce rapport et de m'autoriser à signer les conventions de financement correspondantes ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour le suivi des différents projets.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER